



Située au cœur des Laurentides, la ville de Saint-Sauveur, avec une population de 11 597 habitants, un budget de près de 34 millions \$ et une évaluation foncière de près de 4 milliards \$, est reconnue pour le dynamisme de son développement économique et touristique. La Ville de Saint-Sauveur désire embaucher une personne courtoise et accueillante pour combler une affectation temporaire (projet spécifique 2024) à titre de :

## **Préposé(e) au service à la clientèle**

### **Service des communications et des relations avec les citoyens**

#### **Description sommaire**

Relevant de la directrice du Service, la personne préposée au service à la clientèle contribue à l'établissement et au maintien d'un contact positif avec les citoyens et tout autre type de clientèles. Elle accueille, informe, oriente et conseille la clientèle (en personne, par téléphone, par courriel et via tout autre moyen de communication proposé par la Ville). Elle traite les suggestions, les requêtes et les plaintes et procède à l'analyse des besoins du demandeur afin d'identifier les stratégies d'interventions à déployer. Elle perçoit les paiements et fait les encaissements au comptoir de la réception de l'hôtel de ville.

#### **Qualifications et exigences**

- Diplôme d'études secondaires (DES) ou Attestation d'études professionnelles (AEP) en service à la clientèle
- Deux années d'expérience pertinente
- Maîtrise du français tant à l'oral qu'à l'écrit
- Capacité à communiquer des informations avec précision et efficacité
- Faire preuve de courtoisie et être orienté vers le service à la clientèle
- Réussir avec succès les tests d'aptitudes reliés à l'emploi

Une copie officielle du dernier relevé de notes ou l'original du diplôme sera exigé lors des tests de qualification.

#### **Salaire et conditions de travail**

Les conditions de travail sont établies en fonction de la convention collective en vigueur et le taux horaire à l'embauche est de 25,97 \$ (salaire 2023). À cela s'ajoute un montant forfaitaire égal à 14 % des gains hebdomadaires, payé sur chaque paie aux personnes salariées temporaires en compensation des avantages sociaux. La semaine normale de travail est de 35 heures et se termine le vendredi à midi. Cette affectation temporaire se terminera à la fin de l'année 2024 (la possibilité de reconduction en 2025 sera évaluée).

Si vous désirez vous joindre à l'équipe des employés de la Ville de Saint-Sauveur, et travailler dans une ville de montagnes, de lacs et de grands espaces, à seulement 45 minutes de Montréal, faites-nous parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation par courriel à l'adresse : [rh@vss.ca](mailto:rh@vss.ca) ou en remplissant le formulaire sur notre site Internet **au plus tard le 9 juin 2024**.

Notre ville souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle adhère à un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les autochtones et toute autre communauté culturelle. À noter, le masculin a été utilisé dans l'objectif d'alléger le texte. Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour l'entrevue.